

Lectures

Les comptes rendus

/

2013

Aurélie Leroy (dir.), « Asie, état des résistances dans le sud », *Alternatives sud*, n°4, 2013

ELIETH P. EYEBIYI



Aurélie Leroy (dir.), « Asie, état des résistances dans le sud », *Alternatives sud*, n°4, 2013, 233 p., Paris, Editions Syllepse, coll. « Alternatives Sud », ISBN : 978-2-84950-370-6.

Texte intégral

PDF

- 1 Ce numéro d'*Alternatives sud* dirigé par Aurélie Leroy se propose de faire le point sur la situation en Asie. Ainsi au long de 233 pages, 24 auteurs se succèdent pour dresser une carte des protestations et mouvements sociaux dans 24 pays de cette région du monde.
- 2 D'entrée de jeu, Aurélie Leroy lève le voile sur une idée reçue au sujet de l'Asie, la question de l'« encéphalogramme plat » des sociétés civiles asiatiques, qui voudrait que les sociétés asiatiques demeurent dans une sorte de statisme attribué à l'immobilisme perçu d'acteurs sociaux ou l'absence d'espaces de protestations. Les autres contributeurs justifieront d'ailleurs la remise en cause de ce cliché en montrant la diversité des situations dans chacun des pays étudiés.
- 3 Aurélie Leroy explique que l'existence de dictatures monarchiques ou encore communistes et de systèmes néo patrimoniaux en Asie n'empêche pas en réalité la constitution de protestations et de contestations menées par des acteurs sociaux. D'ailleurs, si les sociétés civiles existent bel et bien aussi dans cette partie du monde, leurs trajectoires sont contrastées : entre activisme, silence plat, répression politique,

inféodation aux partis politiques et autres fortunes. Ainsi, si les régimes autoritaires persistent par exemple en Chine, au Laos et au Vietnam avec un verrouillage des espaces contestataires (p. 11) jusqu'au début des années 1990, en Chine, la « convergence d'intérêts » mise en lumière par Chong (2011) a permis l'émergence progressive d'organisations de la société civile surfant sur la vague de la dénonciation des carences de l'État dans ce pays¹. Pour Aurélie Leroy, la Corée du Nord serait, elle, carrément dans un « vide démocratique » tandis que l'Iran reste caractérisé par une « nature oppressive » qui n'a pu museler l'émergence de « formes quotidiennes de résistance » (p. 13). A. Leroy explique avec Alexander Wolters (pp. 193-202) le relatif calme des républiques d'Asie centrale, hormis le Kirghizstan, sur le terrain de la société civile par l'héritage de la domination soviétique.

4 Ainsi que le montre Ya-Han Chuang (pp. 119-127), si les résistances sociales ne cessent de se multiplier en Chine, elles sont dans le même temps refrénées en raison d'une criminalisation et de leurs difficultés à s'arrimer au contexte économique et politique. Aussi s'interroge-t-elle sur la possibilité d'une convergence entre luttes sociales et politiques. De son point de vue, la fragmentation des résistances collectives dans la société post-Tiananmen est favorisée par une politique de croissance stimulée par le parti communiste chinois et surtout l'instauration quasi structurelle, bien qu'informelle, d'une corruption devenue une « règle tacite », le *qianguize* (p. 121). La monopolisation de la richesse par la « noblesse d'État » a renforcé les inégalités sociales et exacerbé la montée du mécontentement, mais l'État a su neutraliser ces germes de crise en reconnaissant d'une part les pétitions, tout en essayant autant que possible de les rendre locales et pas nationales, et en instaurant un régime juridique avec le *Yifa Shiguo* le « principe de "gouverner le pays en accord avec la loi" », un mécanisme institutionnalisant la gestion des conflits, au détriment d'une solution violente de moins en moins acceptée au plan international où la Chine entend d'ailleurs tenir de grands rôles. En autorisant donc l'expression, tout en la contrôlant au maximum et en instituant une répression juridique contre ce qu'il qualifie de subversion, l'État Chinois a semble-t-il réussi à instaurer un espace d'expression et de défense des droits humains matérialisé par la multiplication des avocats du mouvement *Weiquan Lushi* (droits de l'homme). Pour se donner bonne conscience? L'auteur cite d'ailleurs Ching-Kwan Lee (2007) qui parle d'« autoritarisme juridique décentralisé »² pour désigner cette stratégie du pouvoir qui stimule l'arbitraire et l'injustice (p. 122).

5 Si les étincelles se multiplient donc en Chine, la Corée du Nord reste préoccupée davantage par la survie quotidienne que par un quelconque projet résistant fut-il issu de la société civile, ainsi que le présente Marie-Laure Verdier. Dans le même temps, le voisin sud-coréen doit faire face à des revendications portant sur une meilleure redistribution de la croissance alors que son miracle économique ne reste qu'un lointain souvenir, et que la société civile manque de leaders crédibles, ceci dans un contexte de régression politique que souligne Kwang-Yeong Shin. Au Bangladesh, la présence de « 2000 ONG financées par l'étranger, plus de 8000 groupes de femmes et 6780 syndicats » (p. 157) parmi plus de 250000 organisations de la société civile ne cristallise pas véritablement de résistances concrètes. Pour cause, la plupart de ces structures qui paradoxalement se prévalent de revendications démocratiques et relatives aux droits humains ne sont pas indépendantes des principaux partis politiques (la Ligue Awami et le Parti national du Bangladesh). Iftekhar Iqbal (p. 155-160) conclut que ces structures ne contribuent aucunement à la mobilisation des résistances. C'est dire que la présence d'une société civile numériquement forte n'induit pas automatiquement une avancée dans la cristallisation et l'expression de revendications populaires visant un quelconque changement : « la réalisation de changements radicaux paraît cependant peu probable ... on se permettra néanmoins d'espérer que la société civile s'efforce « au moins » de ne pas devenir un simple processus d'« accumulation primitive » au service d'ambitions personnelles -un dévoiement répandu dans de nombreux pays en développement où la société civile est devenue partie du problème davantage que de la solution » (p. 160).

6 La crainte de Iftekhhar Iqbal est paradoxalement presque confirmée avec le cas indien qu'examine Vinod Raina (pp. 177-183). En effet, dans le sous-continent indien, le mouvement anticorruption d'Anna Hazare ne pouvait être passé sous silence dans cet état des résistances dans le Sud. Aussi, V. Raina montre-t-il comment ce mouvement dit de la société civile s'est rapidement mué en un parti politique, à rebours de son discours dénonciateur des pratiques politiques existantes et du jeu électoral. Pour Vinod Raina, l'*ethos* démocratique indien est caractérisé par « la loi du nombre et le chaos ». À partir de ce postulat, l'universitaire et activiste indien analyse que l'univers de la société civile dans ce pays est « bigarré », et que les mouvements sociaux récurrents s'opposent aux pressions sur les terres et les ressources, et ceci par des méthodes non violentes inspirées du Mahatma Gandhi. Or, dans une démocratie cacophonique, la figure de réussite de l'agriculture écologique, Anna Hazare, se réclamant par ailleurs de la philosophie gandhienne a mis son intégrité reconnue dans le village de Relegaon Siddhi dans l'État du Maharastra, au service d'une croisade anticorruption. Il s'était rallié médias, réseaux sociaux et classes moyennes comme celles populaires, avant de faire déferler d'immenses foules dans la rue et de mener des actions d'éclat (jeûnes, sit-in) fortement publicisées. Pour lui, « l'unique alternative est que les honnêtes gens parviennent au pouvoir pour remplacer les politiciens corrompus » (p. 181). Ainsi légitime-t-il son basculement dans la course partisane, une trahison selon plusieurs organisations de la société civile, qui contraignent Anna Hazare à se retirer des luttes électorales. Entre espoirs immenses et déceptions non moins importantes, le mouvement de Hazare repose effectivement la question des limites à (ne pas) franchir de l'action dite de la société civile dans le cadre de transformations des rapports à l'État et de l'action. Ailleurs, c'est d'un ensemble de ruptures au sein de la gauche « traditionnelle » qu'une société civile idéologiquement centrée sur des revendications sociales (réduction de la pauvreté et des inégalités socioéconomiques) émerge, ainsi que le relève Teresa S. Encarnacion Tadem (pp. 49-55) aux Philippines.

7 En définitive, le continent asiatique, tout comme celui africain à propos duquel George Courade dut faire le point des fameuses « idées reçues »³ véhiculées par les médias occidentaux et une certaine littérature, révèle d'intéressantes « faces cachées » pour paraphraser Aurélie Leroy, en ce qui concerne les mobilisations de la société civile. Les contributeurs à ce numéro d'*Alternatives sud* consacré aux « résistances dans le Sud », réussissent une nouvelle fois à mettre au jour les profondes transformations sociales qui affectent les pays d'Asie. Si celles économiques sont aisément visibles depuis des lustres, celles sociales n'en sont pas moins importantes quand bien même elles seraient par endroits encore émergentes ou moins affirmées. Ainsi, bien que l'État demeure incontournable en Asie (Chong, 2011), comme ailleurs, l'extension de l'espace protestataire des contestations en Asie invite à se demander si ce continent pourra ou non basculer à la suite d'autres régions du monde dans une vague de remise en cause politique impulsées depuis les champs du social. Et sous quelles modalités? Sans doute les deux prochaines décennies fourniront des pistes de réponse. Une chose est certaine, et disons-le aussi simplement que possible : l'Asie ne dort pas et la sporulation d'organisations de la société civile pose (ra) de nouveaux défis aux pouvoirs hégémoniques du continent, qui devront faire face à des protestations de modalités multiples et selon une large variété typologique : résistance, (in)soumission civile, léthargie, impuissance, concession ou encore complexité des rapports avec l'État.

Notes

1 Chong, Terence, « Civil Society Organisations : Definitions and Concepts », in Chong, Terence et Stefanie Elies, *An Asean Community for all : Exploring the scope for the Civil Society Engagement*, Singapour, Friedrich Ebert Stiftung, 2011

2 Kwan Lee Ching, *Against the Law : Labor protest in China's Sunbelt and Rustbelt*, California university Press, 2007

Pour citer cet article

Référence électronique

Elieth P. Eyebiyi, « Aurélie Leroy (dir.), « Asie, état des résistances dans le sud », *Alternatives sud*, n°4, 2013 », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2013, mis en ligne le 18 mai 2013, consulté le 30 juin 2014. URL : <http://lectures.revues.org/11525>

Rédacteur

Elieth P. Eyebiyi

Docteur en Sociologie, LHME/Université d'Abomey-Calavi (Bénin). Chercheur au Transpol (Canada)

Articles du même rédacteur

Pénélope Larzillière, Boris Pétric (dir.), « Révolutions, contestations, indignations », *Socio*, n° 2, 2013 [Texte intégral]

Isabelle Hillenkamp et Jean-Louis Laville (dir), *Socioéconomie et démocratie* [Texte intégral]

Alain Beitone, Christine Dollo, Jacques Gervasoni et Christophe Rodrigues, *Sciences sociales* [Texte intégral]

Tous les textes

Droits d'auteur

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors